



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-104 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIERSABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, B. SEVEN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

**Représentés :** C. BADREDDINE, H. BARADEL, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. GAL, M. GUICHERD-DELANNAZ, S. VALENTIN.

La secrétaire de séance désignée est F. BEVILACQUA.

---

**OBJET : FINANCES / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Vie sportive – Subvention exceptionnelle à l'association Badminton du Pays Voironnais**

---

Rapporteur : Julien POLAT

**EXPOSE :** Suite à l'annulation en raison de l'épidémie de Covid 19, de la 3ème édition du championnat FZ Forza Alpes International U19 programmée initialement en avril 2021, cette compétition a été reportée sur la période du 17 au 19 septembre au gymnase Everest du Campus la Brunerie.

L'association voironnaise Badminton du Pays Voironnais a été largement partie prenante dans l'organisation de l'évènement auprès de la ligue ARA de badminton.

90 athlètes venus de pays d'Europe et d'Asie, dont l'Inde pays majeur du badminton mondial, ont été accueillis durant 3 jours.

Ce type de championnat nécessite une communication optimale qui passe obligatoirement par le financement de prestations de services de production et de streaming TV.

La compétition a été retransmise en direct sur la plateforme Youtube, ce qui a donné une visibilité importante à la salle Everest et à la ville de Voiron.

Un budget important est réservé pour ces prestations, c'est pourquoi, une aide financière est sollicitée de la ville de Voiron.

... / ...

*Voiron, ville porte de Chartreuse*

**PROPOSITION :**

Vu le dossier de demande de subvention présenté par l'association Badminton du Pays Voironnais,

Vu l'avis de la Commission sport, culture et vie associative en date du 16 septembre 2021,

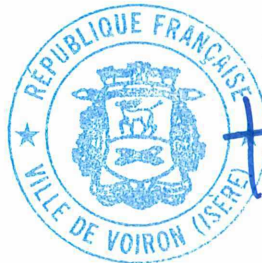
Vu l'avis de la Commission Finances Administration générale Commerces Sécurité en date du 20 septembre 2021,

Le rapporteur propose au conseil municipal :


- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de **1500 €** en faveur de l'association Badminton du Pays Voironnais pour l'aider à financer les frais engagés dans le cadre du championnat FZ Forza Alpes international U19 du 17 au 19 septembre 2021
- D'inscrire ces dépenses à l'article 9240.0062/ 6574.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (35 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

  
Julien POLAT